



## **LA SEMAINE DU SAIPER :**

**3 septembre 2018 au 7 septembre 2018**

**[contact@saiper.net](mailto:contact@saiper.net)**

### **La direction d'école**

La question de la direction d'école est à l'agenda de M. le ministre en 2019, d'ores et déjà on connaît la direction qui sera adoptée.

Sur les 45.000 directeurs actuels, seuls 20 % d'entre eux pourraient prétendre au titre de directeur, accessible par concours ou par validation des acquis de l'expérience. Ceux qui accéderaient au nouveau titre de directeur seraient moins nombreux, mais mieux payés.

Ces super directeurs seraient affectés dans les écoles de dix classes et plus, et seraient totalement déchargés de classe pour pouvoir se concentrer sur « *le projet pédagogique de l'école et le suivi des élèves* ». « *La priorité des priorités est de se pencher sur les nouvelles missions des directeurs d'école et de permettre à nos écoles primaires de bien fonctionner, dans une logique de performance* ».

Les directeurs qui ne bénéficieraient pas de décharge complète pourraient s'occuper des élèves sans être en charge d'une classe permanente, par exemple en organisant des ateliers avec les élèves, en remplaçant les enseignants absents ou en devenant directeurs du périscolaire pour le compte de la mairie. Ils pourraient aussi s'appuyer sur les secrétariats des inspecteurs, voire faire appel à des entreprises pour déléguer des tâches administratives au titre du « *mécénat de compétences* ».

En bref, les directeurs seraient sous la coupe du principal de collège et les moyens seraient retirés au collège pour que les écoles puissent en bénéficier. Au final, nous aboutirons à moins de moyens pour tous : ce doit être cela la solidarité blanquérienne !

### **Les palmes académiques**

Même en ce domaine la politique ministérielle est à l'œuvre : plus mais pour moins de personnes . Il ne devrait plus y avoir que 6350 nominations annuelles , ce qui réduit de 45% le volume des promotions.

### **Certification en langues**

Le BO du 30 août publie le calendrier des épreuves écrites de certification en langues. Les épreuves écrites évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2019 auront lieu : pour l'anglais et l'espagnol : le mercredi 6 février 2019, pour l'allemand : le jeudi 14 mars 2019.

### **La classe exceptionnelle**

La CAPD a eu lieu concernant la classe exceptionnelle 2018.

98 personnels ont été promus, 35 hommes et 63 femmes. Si vous avez postulé, vous trouverez la réponse vous concernant sur i-prof.

## PAF

N'oubliez pas la **fermeture le 5 septembre 2018**

### Le pôle remplacement

Les difficultés du pôle remplacement sont toujours celles que nous avons déjà dénoncées. A cela s'est rajouté une difficulté technique, nous avons donc écrit pour signaler le fait que la plateforme de saisie était en maintenance toute la semaine, et de la nécessité de maintenir la plateforme ouverte au-delà du 31 août 2018.

## ENQUETE ECOLES

Le manque de personnels est encore criant dans les écoles de certaines communes et les enseignants et les élèves subissent cet état de fait depuis l'année dernière.

En maternelle, l'IA-DAASEN s'était engagé à la mise en œuvre d'une charte rappelant les règles à respecter notamment l'intervention des ATSEM dans les classes auprès des enseignants, la répartition des personnels par le directeur-trice....

En élémentaire, l'ouverture du portail, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage tout cela demeure problématique.

Qu'en sera-t-il à la fin de l'année civile et que bon nombre de contrats ne seront pas renouvelés ?

Afin de porter la parole des enseignants, nous vous invitons à renseigner une petite enquête pour avoir des données fiables à opposer à l'IA-DAASEN.

Merci d'avance de renseigner l'enquête ci-après puis de la retourner à [contact@saiper.net](mailto:contact@saiper.net)



Syndicat Alternatif et Indépendant du Personnel de l'Éducation de la Réunion

7 Bis rue d'Anjou, Résidence Delphine

97490 Ste-Clotilde - ile de la Réunion Tél. 0262 48 00 31

Email : [contact@saiper.net](mailto:contact@saiper.net) WEB : <http://www.saiper.net>

Nom de l'école :

Nombre d'élèves :

Nombre de classes :

- classes mater. :

- classes élém. :

Nombre de personnels :

- atsem :

- services civiques :

- jardinier :

Les tâches réalisées par ces différents personnels :

- atsem :

- services civiques :

- jardinier :

Le directeur a-t-il fait leurs emplois du temps lui-même ? oui / non

Nombre de personnel cantine :

Nombre de surveillants à l'interclasse :

Nettoyage des classes :

- nombre de personnes :

- nombres de nettoyage par semaine :

Secrétaire mairie : oui / non

Divers :